



Editorial

Mesdames, Messieurs les maires,
Mesdames, Messieurs les élus communautaires,

Une semaine après le deuxième tour de l'élection présidentielle, je souhaite vous adresser mes remerciements pour l'organisation de ces deux scrutins. Je mesure l'engagement et la rigueur qui ont été les vôtres, avec vos équipes, pour permettre le bon déroulement des opérations électorales avec un taux de participation de 75 % au second tour en Haute-Vienne.

L'organisation déjà mise en place nous permettra, je l'espère, de poursuivre notre mobilisation collective dans les meilleures conditions à l'occasion des deux tours des élections législatives, les 12 et 19 juin prochains.

Les services de l'État sont également mobilisés à vos côtés dans le cadre de la crise liée à l'Influenza Aviaire que traverse notre département. Je vous demande d'être particulièrement vigilants quant au respect par les particuliers qui disposent de basses-cours, des mesures de biosécurité mises en place pour éviter la propagation de l'épizootie. Ces précautions sont essentielles pour protéger au mieux l'activité de nos éleveurs de volailles, suivis et accompagnés par la chambre d'agriculture et la DDETSPP.

Mes services et moi-même restons à votre disposition et à celle de vos administrés.

Fabienne BALUSSOU, préfète de la Haute-Vienne



**Fabienne
BALUSSOU**
Préfète de la Haute-
Vienne

Zoom

Protection et santé animales

**Influenza aviaire : point de situation
en Haute-Vienne**



INFLUENZA AVIAIRE Point de situation en Haute-Vienne



L'influenza aviaire est une maladie animale infectieuse, virale et très contagieuse. Elle affecte les oiseaux chez lesquels elle peut provoquer, dans sa forme hautement pathogène, des atteintes importantes pouvant aboutir rapidement à la mort. Le rôle des maires est de veiller au respect des mesures sanitaires à proximité des élevages contaminés pour endiguer l'épizootie en cours dans notre département. Deux cas hautement pathogènes ont été confirmés par le laboratoire national de référence, l'ANSES.

[Lire l'article](#)

Actualités



Élections

Législatives 2022 : l'inscription sur les listes électorales jusqu'au 6 mai

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin prochains. Si certains de vos administrés ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, sachez qu'ils ont jusqu'au 4 mai en ligne et jusqu'au 6 mai en mairie.

[Lire l'article](#)

Habitat

La loi 3DS pérennise et conforte les objectifs de construction de logements sociaux

Définitivement adoptée par les députés et sénateurs les 8 et 9 février, la loi 3DS pour « décentralisation, différenciation, déconcentration et simplification » rend désormais pérenne l'obligation pour les communes d'atteindre un seuil minimum de logements sociaux (25 ou 20%). Cette loi permet une meilleure adaptation de cette obligation aux réalités locales, en renforçant le rôle du couple maire-préfet et les mécanismes d'attributions des logements sociaux en faveur de la mixité sociale.

En savoir plus

[Lire l'article](#)

La loi **3DS** et
pérennisation
de la loi SRU

Économie

Plan de résilience économique et sociale

Le Premier ministre a présenté un plan de résilience économique et sociale pour faire face, notamment, aux

Plan de résilience économique et sociale

Face à l'urgence, l'État se mobilise

augmentations brutales du prix de matières premières liées à la guerre en Ukraine. Plusieurs mesures sectorielles spécifiques ont été annoncées, en complément des mesures transversales. Ce plan sera évolutif pour s'adapter au plus près des conséquences engendrées par ce conflit. En savoir plus.

[Lire l'article](#)



Rénovation énergétique

MaPrimeRénov' : +1000 euros

Dans le cadre de sa politique de réduction de la dépendance aux énergies fossiles et du plan de Résilience, le Gouvernement a décidé d'augmenter de 1000 € MaPrimeRénov' pour tout remplacement de chaudière gaz ou fioul par un système de chauffage renouvelable. Cette augmentation prend effet à compter du 15 avril et jusqu'au 31 décembre 2022.

[Lire l'article](#)



Appui et conseils aux collectivités

Synthèse sur les biens de section

Les biens de sections des communes sont la survivance d'une forme de propriété collective antérieure à la Révolution française.

Des modifications législatives ont été apportées par la loi n° 2013-428 du 27 mai 2013 modernisant le régime des sections de commune. Elles clarifient également les modalités de gestion.

Plus de détails dans notre article.

[Lire l'article](#)



Sécurité et protection du consommateur

La vente au déballage est une activité réglementée

Qu'est-ce que la vente au déballage ? Quelles sont les conditions de durée ? Quelles sont les obligations de l'exposant et celles du maire ?

Les réponses à ces questions dans la synthèse proposée par les services de la DDETSPP de la Haute-Vienne.

[Lire l'article](#)

France services

Le réseau s'agrandit en Haute-Vienne



Le maillage territorial France services s'est renforcé par cinq nouvelles labellisations en Haute-Vienne, depuis janvier 2022. Les structures de Châteauneuf-la-Forêt, Eymoutiers, Limoges-Beaubreuil, Lussac-les-Eglises et Saint-Just-le-Martel sont désormais prêtes à accueillir et accompagner tous les publics dans leurs démarches administratives.

[Lire l'article](#)

Démarches



Impôt sur le revenu

Permanences de la direction des finances publiques au sein des France services

Dans le cadre de la campagne de déclaration de l'impôt sur le revenu 2022, la direction des finances publiques organise des permanences au sein des 20 France services du département.

Informez vos administrés de cette aide précieuse à leur disposition pour les accompagner dans leur déclaration.

△ Uniquement sur rendez-vous

[Lire l'article](#)



Apprentissage

Une nouvelle plateforme simplifiée pour les contrats d'apprentissage

Afin d'accompagner le développement de l'apprentissage dans le secteur public en simplifiant les démarches administratives, une nouvelle plateforme digitale est mise à disposition des employeurs publics et des CFA depuis le 15 février 2022, pour saisir, transmettre et gérer les contrats d'apprentissage.

[Lire l'article](#)

Agenda

- **8 mai 2022** : commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- **9 au 13 mai 2022** : [semaine de la sécurité routière au travail](#)
- **16 mai 2022** : date limite de demandes d'aides PAC, sur le site telepac.agriculture.gouv.fr
- **31 mai 2022** : date limite pour l'appel à projets [Été culturel 2022](#)
- **27 mai 2022** : journée nationale de la Résistance
- **13 juin 2022** : date limite pour l'appel à projet [Cultures Connectées 2022](#)

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

